

Éducation

Des cours de sécurité routière pour les enfants

Chaque année, les 277 élèves de primaire du Neubourg sont formés à la sécurité routière par la police municipale.

Jeudi 14 mars, Cécile Leprince et Michel Vancanneyt, policiers municipaux, avaient donné rendez-vous aux élèves de CM2 de l'école Jean-Moulin, dirigée par Marie Jakubiak, également enseignante de cette classe. Le but : la formation des écoliers à la sécurité routière. Les enfants sont des usagers de la route vulnérables, surtout quand ils utilisent leur vélo pour se rendre à l'école ou pour leurs activités.

« **Chaque année scolaire, depuis 2015, nous organisons dans chacune des deux écoles primaires de la commune pas moins de 19 séances de sensibilisation à la sécurité routière, que nous présentons aux 277 élèves de primaire du Neubourg, précise Cécile Leprince. Nous formons tous les niveaux des écoles, du CP au CM2. Les services nationaux de la prévention routière nous ont fourni les documents support et nous-mêmes avons été formés à cette opération.** »

Du bon usage du vélo

Les sujets abordés vont du vocabulaire employé, jusqu'à l'apprentissage de l'emprunt des trottoirs et de la traversée des chaussées en sécurité, en passant par le comportement à observer dans les cars. Puis vient l'utilisation du vélo, avec des exercices de maniabilité, suivis de la route simulée à l'intérieur de l'école. Pour finir, tous les enfants roulent en ville, par petit groupe et fortement encadrés. « **Si besoin, nous apprenons le vélo à ceux qui ne le maîtrisent pas** », affirme Michel Vancanneyt.

Les élèves sont invités à reconnaître les situations d'insécurité à vélo sur des représentations de voies de circulation, avec les règles de priorité à observer. Des vidéos les sensibilisent à la problématique des angles morts pour les conducteurs, et à la visibilité des cyclistes, grâce à un éclairage adapté et le port de gilets et équipements réfléchissants. « **Le port du casque est obligatoire jusqu'à 12 ans et fortement recommandé après** », rappelle Cécile Leprince.

Les trottinettes ne sont pas oubliées et Michel Vancanneyt a créé une séance théorique destinée au bon usage de ces nouveaux moyens de déplacement. Cécile Leprince ajoute : « **Certes, il faut avoir plus de 14 ans pour être autorisé à utiliser une trottinette en ville, mais il n'est pas rare de voir des enfants plus jeunes l'utiliser.** »

Un challenge au mois de mai

Le 31 mai aura lieu le challenge annuel de l'éducation routière, où les écoliers de CM2 des deux écoles de la ville participeront à des épreuves, des animations, un pique-nique et pour finir par la remise des récompenses.



Cécile Leprince, policière municipale, explique aux enfants les règles de priorité. Le Courrier de l'Eure



Les élèves de CM2 suivent avec attention les conseils de Cécile Leprince concernant l'usage du vélo en agglomération. HC